

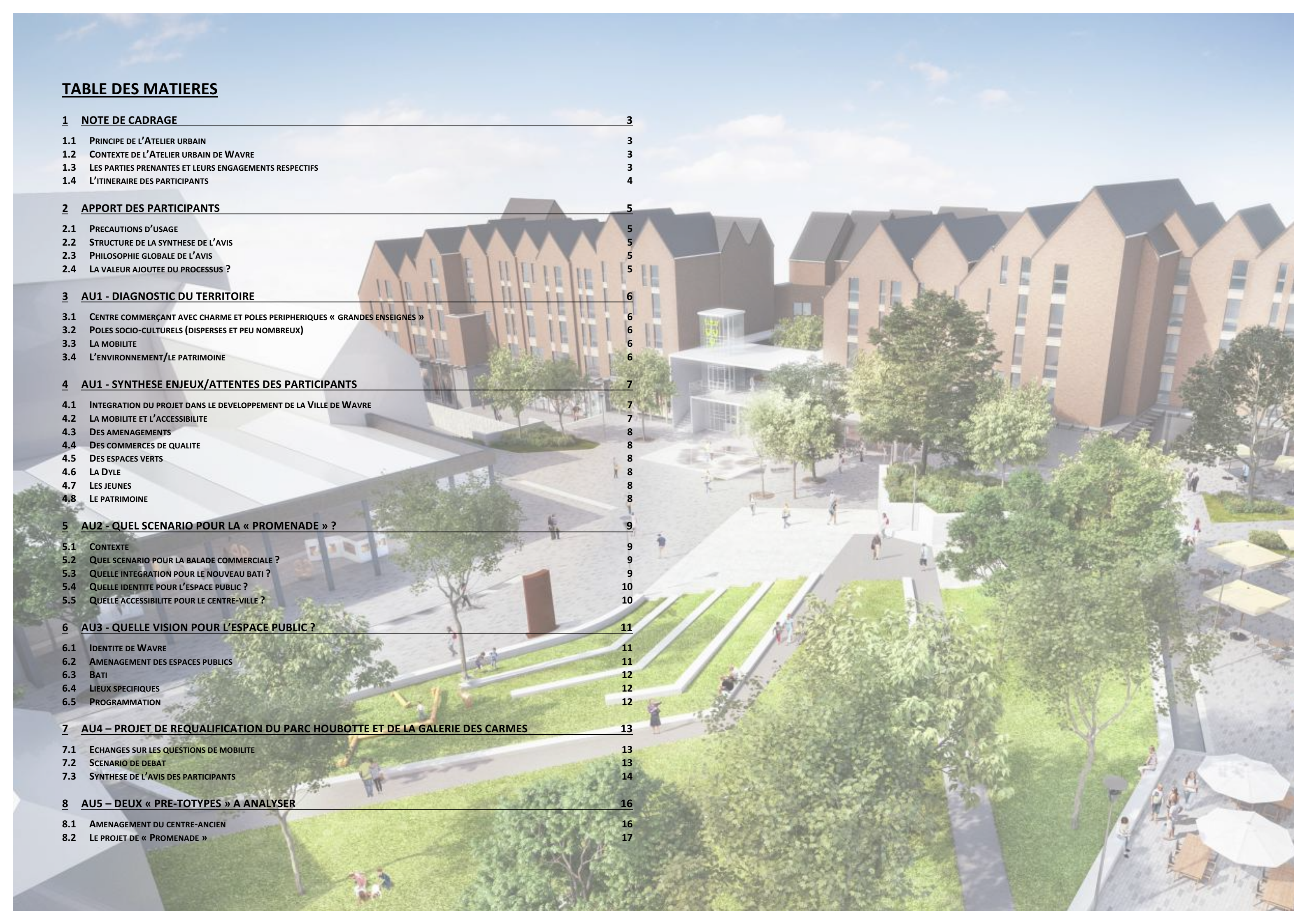


Ateliers urbains de Wavre Synthèse de l'avis des participants

Décembre 2016

TABLE DES MATIERES

1	NOTE DE CADRAGE	3
1.1	PRINCIPE DE L'ATELIER URBAIN	3
1.2	CONTEXTE DE L'ATELIER URBAIN DE WAVRE	3
1.3	LES PARTIES PRENANTES ET LEURS ENGAGEMENTS RESPECTIFS	3
1.4	L'ITINERAIRE DES PARTICIPANTS	4
2	APPORT DES PARTICIPANTS	5
2.1	PRECAUTIONS D'USAGE	5
2.2	STRUCTURE DE LA SYNTHESE DE L'AVIS	5
2.3	PHILOSOPHIE GLOBALE DE L'AVIS	5
2.4	LA VALEUR AJOUTEE DU PROCESSUS ?	5
3	AU1 - DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE	6
3.1	CENTRE COMMERÇANT AVEC CHARME ET POLES PERIPHERIQUES « GRANDES ENSEIGNES »	6
3.2	POLES SOCIO-CULTURELS (DISPERSES ET PEU NOMBREUX)	6
3.3	LA MOBILITE	6
3.4	L'ENVIRONNEMENT/LE PATRIMOINE	6
4	AU1 - SYNTHESE ENJEUX/ATTENTES DES PARTICIPANTS	7
4.1	INTEGRATION DU PROJET DANS LE DEVELOPPEMENT DE LA VILLE DE WAVRE	7
4.2	LA MOBILITE ET L'ACCESSIBILITE	7
4.3	DES AMENAGEMENTS	8
4.4	DES COMMERCES DE QUALITE	8
4.5	DES ESPACES VERTS	8
4.6	LA DYLE	8
4.7	LES JEUNES	8
4.8	LE PATRIMOINE	8
5	AU2 - QUEL SCENARIO POUR LA « PROMENADE » ?	9
5.1	CONTEXTE	9
5.2	QUEL SCENARIO POUR LA BALADE COMMERCIALE ?	9
5.3	QUELLE INTEGRATION POUR LE NOUVEAU BATI ?	9
5.4	QUELLE IDENTITE POUR L'ESPACE PUBLIC ?	10
5.5	QUELLE ACCESSIBILITE POUR LE CENTRE-VILLE ?	10
6	AU3 - QUELLE VISION POUR L'ESPACE PUBLIC ?	11
6.1	IDENTITE DE WAVRE	11
6.2	AMENAGEMENT DES ESPACES PUBLICS	11
6.3	BATI	12
6.4	LIEUX SPECIFIQUES	12
6.5	PROGRAMMATION	12
7	AU4 – PROJET DE REQUALIFICATION DU PARC HOUBOTTE ET DE LA GALERIE DES CARMES	13
7.1	ECHANGES SUR LES QUESTIONS DE MOBILITE	13
7.2	SCENARIO DE DEBAT	13
7.3	SYNTHESE DE L'AVIS DES PARTICIPANTS	14
8	AU5 – DEUX « PRE-TOTYPES » A ANALYSER	16
8.1	AMENAGEMENT DU CENTRE-ANCIEN	16
8.2	LE PROJET DE « PROMENADE »	17



1 Note de cadrage

1.1 Principe de l'Atelier urbain

L'« **Atelier urbain** » est un dispositif composé d'une trentaine de personnes qui « *vivent le territoire* ». Les participants travaillent avec le commanditaire (la commune, le promoteur immobilier, les urbanistes et architectes, ...) à la co-construction d'un projet/schéma d'aménagement puis, in fine, produisent un avis sur le projet issu de l'atelier. Le dispositif est conçu de façon à assurer une multiplicité des points de vue dans les débats (par opposition à la représentativité d'un échantillon) : des riverains/habitants, des acteurs du territoire (sociaux, économiques, culturels, ...), des institutionnels (administration communale, élus, ...) et ponctuellement des experts. L'objectif étant :

- D'organiser une confrontation constructive des apports des différents usagers en vue de co-construire un projet plus « *intelligent* » (principe de l'intelligence collective), et qui emporte l'adhésion d'un plus grand nombre ;
- De permettre aux usagers du territoire (habitants, décideurs, associations, ...) de s'approprier le projet, d'en comprendre la cohérence dans sa globalité et éventuellement, d'en être le relais tant au sein de la population qu'à l'extérieur du territoire.

1.2 Contexte de l'Atelier urbain de Wavre

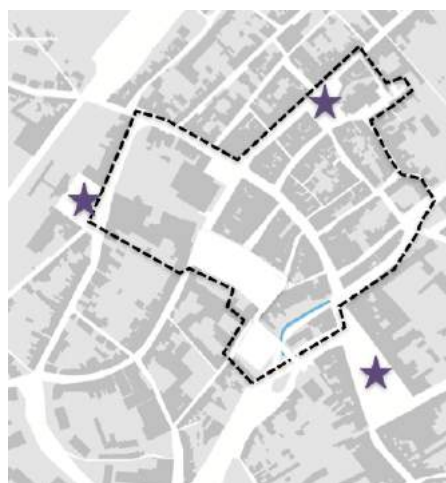
L'Atelier urbain de Wavre est une initiative conjointe de la société Matexi et de la Ville de Wavre. Il s'inscrit dans un contexte stratégique spécifique.

1.2.1 Une vision : « Wavre 2030 »

Depuis 2012 déjà, la Ville de Wavre réfléchit à son devenir. « *Wavre 2030* », c'est un document stratégique et prospectif, élaborant une vision ambitieuse du cœur de ville à l'horizon 2030. Les objectifs sont de renforcer la convivialité et l'attractivité du centre, de pérenniser et accroître le dynamisme commercial et de maîtriser le logement et la mobilité en centre-ville. Le tout, sur un périmètre assez conséquent qui va de l'autoroute E411 à la chaussée de Bruxelles. Parmi les grands chantiers, on notera le pôle culturel et de loisirs, la requalification de la place de la Gare, le renforcement du parking des Mésanges, la création d'un contournement de la ville, ... et la requalification du centre-ville. C'est dans ce contexte que s'inscrit le périmètre de l'Atelier urbain.



1.2.2 Le périmètre de l'Atelier urbain



Le périmètre de l'Atelier urbain se concentre donc sur la requalification du centre-ville. L'objectif spécifique poursuivi est de renforcer :

- L'identité urbaine du centre-ville en lui conférant une densité adaptée à sa fonction (40 à 60 log/ha), notamment par la construction d'une diversité de logements et de commerces au-dessus des zones de parking existantes.
- L'attractivité du centre-ville par la requalification des espaces publics en lui forgeant une identité urbaine sur le thème de la proximité.

Le périmètre comprend le pôle de la place Cardinal Mercier et jouxte deux autres pôles importants du centre-ville : la gare et la place Bosch. Il couvre, par ailleurs, deux marchés publics passés par la Ville de Wavre :

- La requalification du parking des Carabiniers et de la place des Fontaines ;
- L'embellissement du centre-ancien.

⇒ La requalification du parking des Carabiniers et de la place des Fontaines

La société Matexi a répondu, en 2012, à un marché public de promotion, initié par la Ville de Wavre, ayant pour objet « *La restructuration du site du parking des Carabiniers et de la place des Fontaines* » en vue de la réalisation d'immeubles d'affectations mixtes de logements, commerces et bureaux avec des aménagements de voiries et la création de parkings.

Ce marché a été attribué en 2013. L'objectif du programme est de :

- Densifier le logement en centre-ville (40 log/ha) ;
- Aménager des espaces publics piétonniers et offrir des commerces en voiries en vue de renforcer l'effet « promenade » ;
- Prévoir du parking en sous-sol pour répondre à la demande existante et future.



⇒ L'embellissement du centre-ancien

Dans l'optique de la vision « *Wavre 2030* », la Ville de Wavre a parallèlement lancé, en mars 2016, un marché dont l'objet porte sur l'« *Etude et élaboration du projet d'embellissement de la place Cardinal Mercier et rues environnantes* ».

Les objectifs de la requalification de ce périmètre sont essentiellement de redonner une identité urbaine esthétique, de créer des atmosphères, d'améliorer l'accessibilité de tous les usagers de la ville, de favoriser le shopping promenade et de mettre en valeur les patrimoines historique et naturel de Wavre.

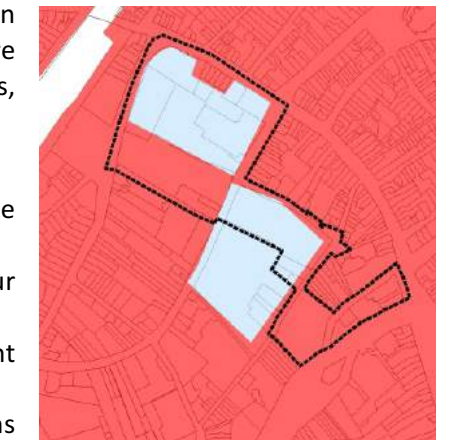


1.2.3 La notion de « Promenade » et de « Périmètre de Remembrement Urbain » – version 1

Le Conseil communal du 23 mars 2016 a initié une procédure d'adoption d'un Périmètre de Remembrement Urbain (PRU), visant le redéveloppement du centre urbain de Wavre par la création d'un projet mixte (logements, commerces, bureaux et équipements) axé sur le périmètre ci-joint.

En bref, à propos du P.R.U.

- Le PRU ne contient pas de prescriptions, il s'agit principalement de déterminer un périmètre d'intervention ;
- Le projet d'urbanisme proposé dans le cadre du PRU n'a qu'une valeur indicative. Il évolue jusqu'au dépôt des demandes de permis ;
- C'est le fonctionnaire délégué de la Région wallonne qui est compétent pour les permis ;
- Le PRU permet de s'écarter des fonctions prévues dans les plans existants.



1.3 Les parties prenantes et leurs engagements respectifs

Une charte régit les droits et devoirs des parties prenantes et est signée par tous.

1.3.1 Commanditaires

Les commanditaires du processus sont la Ville de Wavre et la société Matexi. Les commanditaires acceptent, dans la mesure du possible, de prendre en compte l'avis des participants et de proposer, dans un processus de co-construction et avec l'aide de ses urbanistes, des solutions afin de rencontrer les recommandations des participants.

1.3.2 L'animateur

L'animation du processus a été confié à la société Tr@me SCRL.

Le rôle des animateurs est d'assurer le bon déroulement de la réalisation de l'atelier (logistique, accompagnement des participants, rédaction du rapport, ...) et de faciliter la mission des participants lors des délibérations. Les animateurs de l'atelier font preuve :

- De neutralité par rapport à l'objet de l'atelier ;
- D'indépendance vis-à-vis du (ou des) commanditaire(s) ainsi que des institutions et des partis politiques ;
- D'impartialité dans leurs relations envers les protagonistes de l'atelier.

1.3.3 Les personnes-ressources

Outre l'expertise de chacun des participants, les membres du panel ont pu faire appel à des personnes-ressources pour les éclairer sur certains points de vue :

- Le bureau d'urbanisme de Matexi : Mme Anne Begon pour l'accompagnement du projet ;
- Le bureau Agora : Mr Xavier Van Maele à propos de la vision « Wavre 2030 » ;
- Le bureau Up&Cie : Mr Denis Belvaux à propos des enjeux de mobilité ;
- Mme Isabelle Bassette pour la production de certaines esquisses 3D sur le parc Houbotte ;
- Mme Laure Vandebossche du bureau « Espaces-Mobilités » pour la production du projet centre-ville ancien.

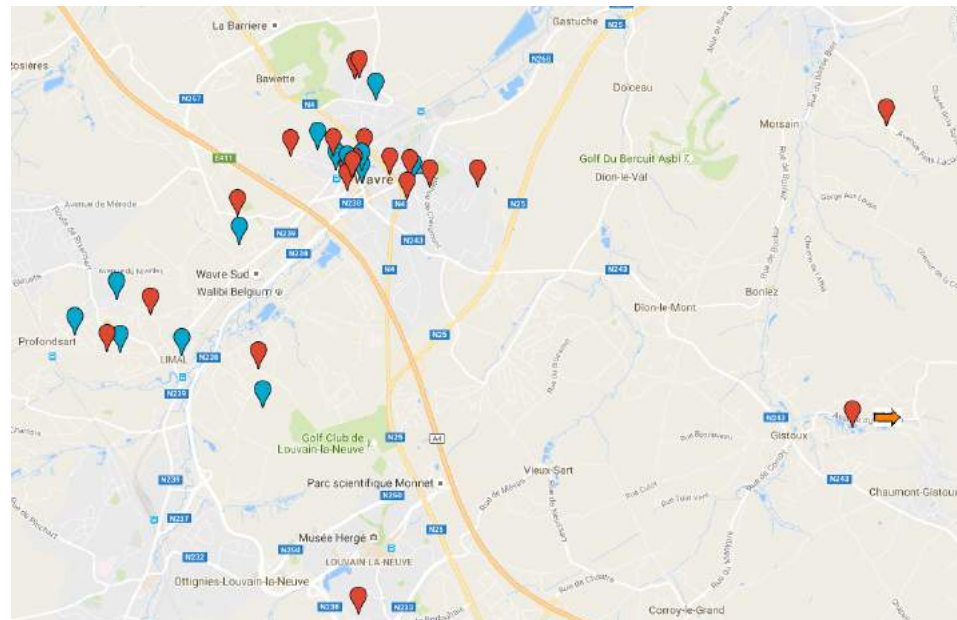
1.3.4 Les participants

Les participants émettent un avis en tendant à se mettre au service de l'intérêt général tout en veillant à l'impact du projet sur les riverains, les habitants et les autres usagers du périmètre considéré. Pour se forger leur opinion, ils peuvent rechercher l'avis d'autres habitants.

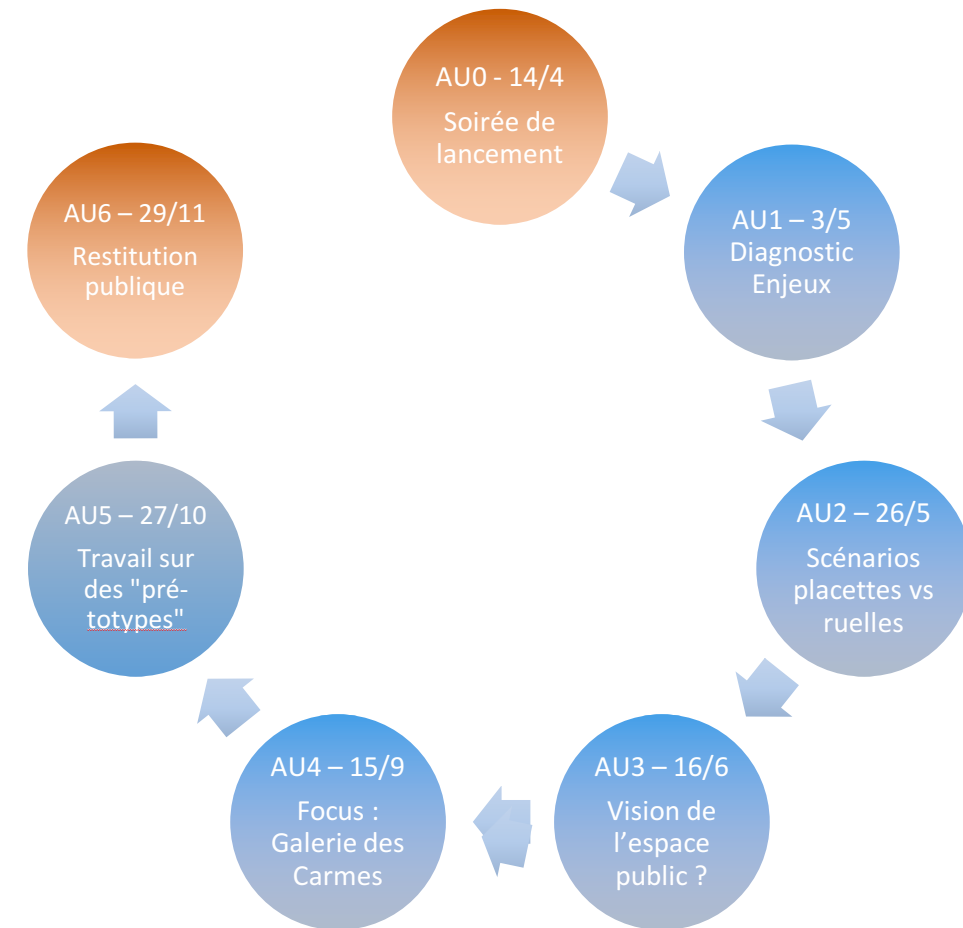
L'appel à candidatures s'est effectué en deux étapes :

- Une invitation ciblée lancée à une centaine d'usagers cibles (associations locales, commerçants, propriétaires, riverains, ...)
- Une soirée publique de lancement.

La société Tr@me a réceptionné 127 candidatures. Afin d'assurer une confrontation constructive des différents points de vue, une sélection de 35 participants a été réalisée afin d'assurer une certaine parité des genres, une représentation suffisante des jeunes, une certaine diversité des panélistes en matière d'activités professionnelles et d'éducation et enfin, une certaine représentativité des acteurs locaux (riverains, commerçants, propriétaires, travailleurs, ...).



1.4 L'itinéraire des participants



Les ateliers urbains ont été encadrés par :

- Une soirée publique de lancement du processus ;
- Une soirée publique de restitution des travaux par les participants.

Par rapport au planning original (4 réunions), les participants ont souhaité prendre plus de temps afin d'analyser les liens entre la « Promenade » et la requalification du « Parc Houbotte ».

Des espaces d'échanges avec des personnes ressources ont par ailleurs été organisés au sein des ateliers :

- AU2 : Contextualisation du projet - « Wavre 2030 » (Voir sur le site de la Ville : www.wavre.be) ;
- AU4 : Echanges avec un expert sur les enjeux de mobilité (voir annexe AU4).

2 Apport des participants

2.1 Précautions d'usage

La synthèse de l'avis des participants :

- Résulte d'une démarche et d'un investissement volontaires (NDLR : Merci pour l'investissement !);
- Se limite au périmètre de l'Atelier urbain (même si d'autres aspects ont été abordés en atelier...);
- Se base sur les éléments produits en l'état des réflexions par les commanditaires, pour des projets qui vont encore évoluer en fonction des connaissances, du contexte, des autres études en cours, ...

2.2 Structure de la synthèse de l'avis

Pour plus de clarté pour le lecteur, la synthèse de l'avis des participants suit l'itinéraire du groupe « apprenant », voir point 1.4 ci-dessus.

2.3 Philosophie globale de l'avis

La philosophie globale de l'avis vise à :

- ✓ Favoriser une balade commerciale :
 - ✓ Complémentaire au pôle commercial du centre-ville ancien ;
 - ✓ Différenciée des pôles voisins ;
 - ✓ Valoriser la galerie des Carmes.
- ✓ Relier la « Promenade » au centre-ville ancien en renforçant les liaisons transversales et en requalifiant la rue Pont du Christ ;
- ✓ Construire et/ou renforcer l'identité urbaine :
 - ✓ Valoriser la Dyle et renforcer la place de l'eau (trame bleue de la gare à la Dyle) ;
 - ✓ Verdurer les espaces publics ;
 - ✓ Mettre en valeur le patrimoine ;
 - ✓ Réserver une place à l'art.
- ✓ Aménager les espaces publics pour tous :
 - ✓ Riverains, commerçants, travailleurs, visiteurs ;
 - ✓ Piétons, cyclistes, PMR (Personnes à Mobilité Réduite) ;
 - ✓ Enfants, parents, seniors.
- ✓ Renforcer le (semi-)piétonnier :
 - ✓ Suppression des parkings autour de l'Hôtel de Ville ;
 - ✓ Création de deux parkings souterrains Carabiniers/Fontaines ;
 - MAIS, en accordant une attention particulière :
 - Aux besoins des usagers du territoire en termes d'accessibilité : riverains, commerçants, travailleurs, écoles, ... ;
 - A la diversité des utilisateurs de l'espace public partagé (et donc à leur sécurité) : piétons, cyclistes, PMR, parents/élèves, bus, ... ;
 - Aux alternatives en matière de parking (parkings de dissuasion - ex. Mésanges, Usine électrique -, navettes, transport scolaire, ...);
 - A l'accessibilité des parkings souterrains : Entrées/Sorties (E/S), liaisons, ...

2.4 La valeur ajoutée du processus ?

L'enrichissement du projet est le résultat d'une volonté conjointe entre les acteurs (commanditaires, urbanistes, participants, ...).

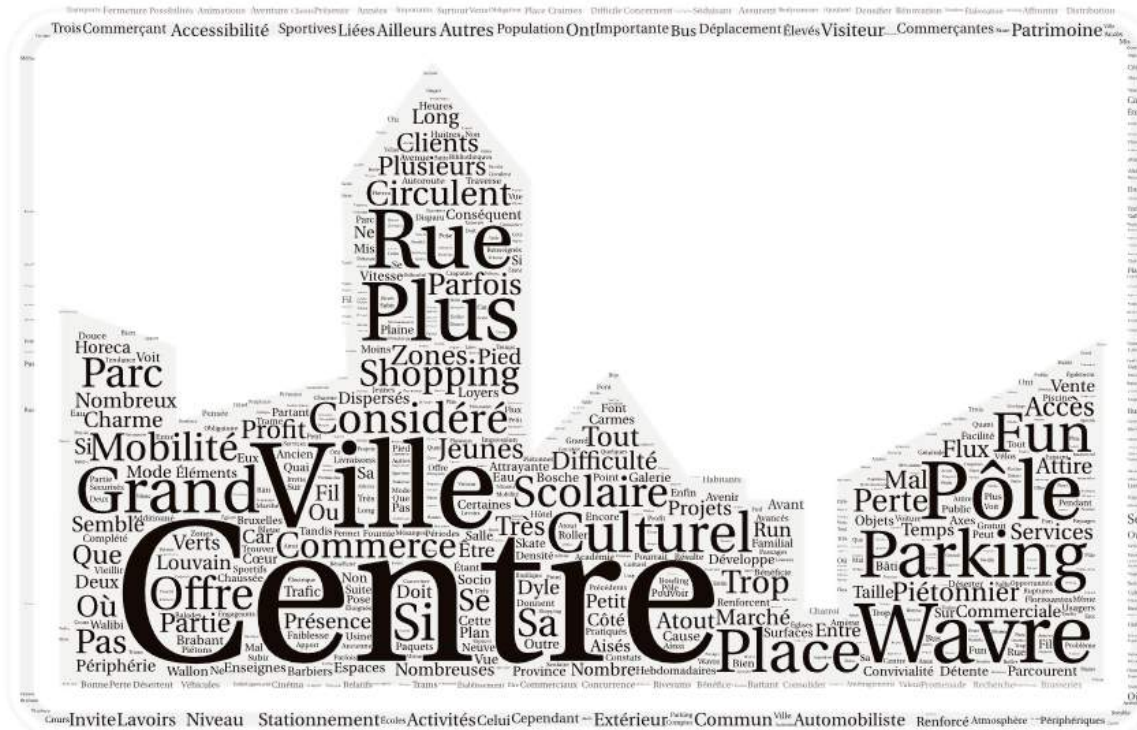
Dans le cas présent, et même si d'autres questions sont restées ouvertes, des avancées notables ont été réalisées par rapport aux projets initiaux tant en ce qui concerne les nouveaux bâtis, les cheminements et les questions d'ensoleillement qu'en matière d'identité urbaine : les trames bleue & verte ainsi que la place de l'art.

En particulier, suite aux propositions de l'Atelier urbain, la Ville a accepté de revoir le périmètre du PRU (PRU v2) en englobant deux pâtés de maisons situés à gauche et à droite de la place des Fontaines.

Ce qui ne change rien à ce stade aux marchés publics précités mais offre d'autres perspectives.



3 AU¹ - Diagnostic du territoire



3.1 Centre commerçant avec charme et pôles périphériques « grandes enseignes »

Wavre est commercialement attrayante avec un pôle « fun shopping » où les clients parcourent à pied le centre-ville, le piétonnier et d'autres rues commerçantes (mode, horeca, services) dans une atmosphère de détente qui invite à la convivialité. Ce pôle fun shopping est renforcé par la présence de deux marchés hebdomadaires dont le plus grand marché de la province du Brabant wallon.

Ce pôle fun shopping au centre est complété par plusieurs pôles de « run shopping » en périphérie, de grandes surfaces (grande distribution, vente d'objets de plus grande taille) avec des parkings aisés qui renforcent l'offre commerciale.

Toutefois, à côté des rues commerçantes florissantes, certaines zones sont en perte de vitesse comme la galerie des Carmes, la place Bosch, la rue Barbier, une partie de la rue de Bruxelles, la rue des Brasseries, la chaussée de Louvain... Le petit commerce familial semble être en difficulté en partie à cause des loyers élevés pratiqués dans le centre.

En outre, l'accès au centre-ville est considéré comme une faiblesse car avant de pouvoir profiter des charmes du piétonnier, l'automobiliste visiteur doit affronter les difficultés liées à la densité du trafic, à la recherche d'une place de parking, aux déplacements avec les paquets...

Les projets « Wavre 2030 », l'élaboration du plan communal de mobilité, les projets de la « Promenade » et de la rénovation des aménagements du centre-ville ancien... sont des opportunités pour redynamiser les commerces, densifier le centre-ville et, partant, consolider et développer un cœur de ville battant et séduisant pour les habitants, les riverains, les usagers et les visiteurs.

Les craintes pour l'avenir concernent le centre-ville qui pourrait se désertifier au profit du tout à la périphérie qui bénéficie d'une facilité d'accès et de parking plus importante que le centre ou encore la concurrence de centres commerciaux extérieurs comme celui de Louvain-la-Neuve.

¹ AU = Atelier Urbain

3.2 Pôles socio-culturels (dispersés et peu nombreux)

Wavre attire de nombreux jeunes en âge d'obligation scolaire avec une offre scolaire fournie (11 établissements scolaires en centre-ville). Cette population est surtout présente pendant les périodes et les heures scolaires.

La Ville de Wavre développe plusieurs services culturels et sportifs (centre culturel, bibliothèques, académies, plaines de jeux, ...). Tandis que Walibi et Aventure Parc attirent un public extérieur à Wavre.

Cependant, Wavre offre peu d'activités culturelles et sportives pour les jeunes. De nombreuses animations sportives et culturelles ont disparu au fil des années (le cinéma, le bowling, la piscine, le parc de roller skate). Il n'y a pas de salle culturelle d'au moins 250 places.

Par conséquent, les jeunes désertent Wavre qui voit, par ailleurs, sa population vieillir.

3.3 La mobilité

Wavre bénéficie de trois atouts en termes de mobilité :

1. De nombreuses possibilités de stationnement dont du parking gratuit ;
2. Une accessibilité importante à la E411 et à la N5 pour les automobilistes ;
3. Un piétonnier en centre-ville et des transports en commun (trains et bus).

Les axes qui assurent une bonne accessibilité sont cependant très avancés dans la ville et donnent l'impression d'une autoroute qui traverse le centre et amène des flux importants de circulation en ville.

Les activités du centre (livraisons des commerces, déplacements scolaires et des clients...) ajoutent un nombre de véhicules conséquent dans le centre et des difficultés de charroi. Enfin, le temps long de fermeture des passages à niveau (obligatoire) additionné aux constats précédents font de Wavre une ville considérée comme difficile d'un point de vue circulation.

Au niveau du stationnement, si les parkings sont nombreux, ils sont considérés comme étant trop dispersés, mal renseignés, parfois esthétiquement peu engageants. Il en résulte des pertes de temps pour trouver une place et des flux de piétons parfois non sécurisés entre les parkings, les commerces, et les écoles...

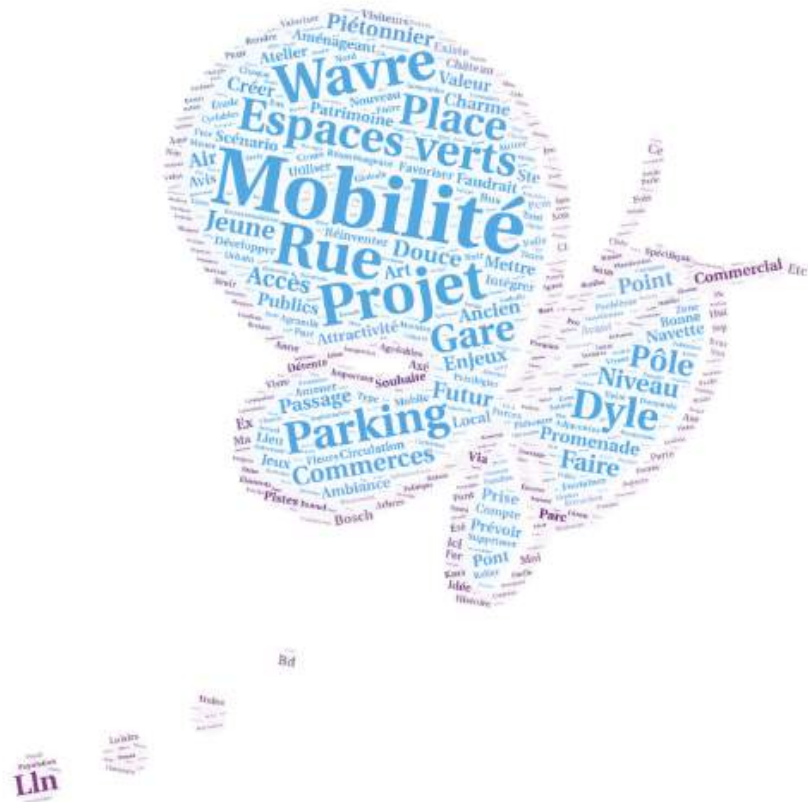
De plus, la mobilité douce pose également problème suite aux ruptures de circulations entre les zones piétonnes et les parkings plus éloignés (quai aux Huîtres, avenue des Mésanges, ancienne Usine électrique...). Par ailleurs, très peu de vélos circulent à Wavre qui semble subir une tendance générale au « tout pour la voiture ».

3.4 L'environnement/le patrimoine

Wavre peut compter sur la présence de la Dyle, de parcs et d'espaces verts ainsi de quelques éléments de patrimoine bâti (Hôtel de Ville, église, basilique, lavoir, Crapaute...).

Toutefois, la couverture (« macadamisation ») de la Dyle ne permet pas de bénéficier de l'apport d'une trame bleue bien pensée (balades le long d'un cours d'eau, biodiversité, atouts paysagers... De même, si plusieurs espaces verts existent, ils sont considérés comme trop peu nombreux et parfois mal entretenus. Les éléments de patrimoine, quant à eux, sont considérés comme trop méconnus et peu mis en valeur (le lavoir notamment) par la Ville.

4 AU1 - Synthèse enjeux/attentes des participants



Suite au diagnostic posé par les participants, il leur est demandé d'écrire leurs recommandations et attentes dans le cadre de l'Atelier urbain.

4.1 Intégration du projet dans le développement de la Ville de Wavre

De nombreux projets coexistent pour faire de Wavre une ville attractive, vivante et moderne : « Wavre 2030 » qui en apporte une vision (densification, dynamisme commercial...), le réaménagement de la place de la Gare, le contournement du centre via une rocade, la création d'une salle culturelle, l'élaboration d'un Plan Communal de Mobilité (PCM)... sont d'autres projets qui s'échelonneront dans le temps et viendront concrétiser cette vision.

4.1.1 Le périmètre

Des recommandations générales émises lors de l'Atelier urbain portent sur le développement d'une vision commune sur le centre-ancien et sur le projet de la Promenade : « agrandir le centre vivant de Wavre : le futur et l'ancien ne doivent plus faire qu'un ». Une unité articulée sur la rue Pont du Christ dont les rues et les ruelles adjacentes doivent être prises en compte afin de généraliser une « ambiance et un charme » propres à Wavre.

- **Un cœur de ville unique et attractif qui relie la Promenade, le centre-ancien et les rues adjacentes.**

4.1.2 L'intégration dans la ville et la région

Une fois l'unité du centre-ancien, des rues et du projet Promenade admise, les recommandations font ressortir la nécessité de connecter ce cœur de ville à la fois avec les quartiers voisins (cheminements...) mais aussi en tant que pôle d'activités commerciales, pôle de culture et de loisirs d'une région par rapport aux autres pôles.

- **Un cœur de ville connecté à ses quartiers et reconnu comme pôle commercial et culturel régional.**

« Réinventer le centre-ville en tant que pôle d'attractivité commerciale, culturelle, loisirs, en tenant compte des aspects de mobilité, d'environnement et d'infrastructures modernes, agréables à vivre et à utiliser »

4.2 La mobilité et l'accessibilité

4.2.1 La circulation

Sachant que le projet de Promenade a pour objectif de densifier le centre, la mobilité constitue une préoccupation majeure pour les habitants et les usagers de la ville. Chaque projet devrait, en effet, comporter une analyse et des projections sur la mobilité tant elle est actuellement considérée comme « difficile ».

Les passages à niveau sont pointés du doigt ainsi que l'arrivée massive de véhicules par le boulevard de l'Europe, une véritable autoroute urbaine. Il est nécessaire de veiller à une bonne mobilité et à un accès facile sur l'axe rue Pont du Christ, rue du Chemin de Fer, notamment, en déviant une partie du flux du boulevard de l'Europe et en réservant l'accès au centre uniquement à ceux qui souhaitent y faire leurs courses et aux habitants.

- **Préserver un accès facile (stationnement, livraisons, paquets...) aux commerces et aux logements du centre.**

4.2.2 Le stationnement

De nombreux petits parkings coexistent dans le centre-ville au détriment d'espaces publics de qualité, il est proposé de les rationaliser pour éviter les flux pour la recherche de places de parking dans le centre.

Les parkings souterrains font partie des recommandations à condition que des solutions techniques soient prévues pour éviter qu'ils ne soient inondés une fois par an. D'autres solutions seraient d'agrandir les parkings plus extérieurs comme le parking des Mésanges, le parking de l'Usine électrique et de créer un parking de dissuasion avec une navette pour désengorger le centre.

- **Rationaliser les parkings (souterrains et extra muros) pour éviter l'engorgement du centre-ville.**

4.2.3 Le piétonnier

Le diagnostic a fait ressortir le piétonnier existant comme un atout pour les commerces et le charme de la ville de Wavre. Il est donc recommandé de renforcer cette ambiance agréable de petites rues piétonnières sans pour autant oublier l'accessibilité des riverains, des livraisons, des personnes âgées.

- **Circulation piétonne à favoriser mais prévoir une accessibilité aux riverains, aux livreurs et aux PMR, ...**

4.2.4 La mobilité douce

Créer des cheminements de mobilité douce pour arriver et circuler dans le centre-ville en veillant à aménager des endroits de rencontre et de détente qui favorisent le lien entre les usagers.

- **Faciliter et amener plus de mobilité douce dans le centre-ville via des pistes cyclables, des piétonniers et des navettes.**

4.3 Des aménagements

De manière générale, les aménagements doivent favoriser l'attractivité de la Ville de Wavre tout en renforçant le cachet, le style architectural et le charme du centre-ville existant. Des espaces publics conviviaux (places, placettes...) doivent mettre en valeur les commerces locaux et l'horeca.

L'art doit intégrer le projet pour rendre Wavre plus attractive, interactive et créative. L'art doit se vivre, doit interagir avec les habitants et les visiteurs.

- **Des aménagements de l'espace public, de l'art en rue pour plus de convivialité, d'attractivité commerciale, de charme.**

4.4 Des commerces de qualité

Le choix d'implantation des commerces est important à deux niveaux : des commerces locaux de qualité et des commerces dont les habitants ont besoin (« à la demande »). Un suivi et/ou une aide à l'implantation de ce type de commerces seraient les bienvenus.

- **Des commerces locaux, de qualité et dont les gens ont besoin.**

4.5 Des espaces verts

De nombreuses recommandations sont en faveur de la création d'espaces verts fleuris, arborés, plantés de légumes... que ce soit sur des places existantes (place Bosch quitte à supprimer quelques places de parkings ou bandes de circulation pour certains...) pour augmenter l'attractivité, la respirabilité avec des promenades, des plaines de jeux, des bancs publics ;

- **Créer des espaces verts pour augmenter l'attractivité du centre de Wavre.**

4.6 La Dyle

L'unanimité se fait pour découvrir la Dyle à l'air libre et l'aménager pour inviter à la promenade et à la convivialité.

« Rendre la Dyle à la ville ! »

- **Mettre en valeur la Dyle en y développant des espaces verts, des espaces de détente.**

4.7 Les jeunes

Actuellement, les jeunes semblent oubliés dans les projets de la Ville de Wavre. Plusieurs recommandations invitent à prévoir des espaces de jeux pour les plus jeunes mais aussi des pôles d'attractivité pour les adolescents et les jeunes adultes (activités sportives, bowling, bars...).

Les jeunes doivent également faire partie de la vie de la ville afin qu'ils aient l'occasion de construire leur ville de demain.

- **Penser aux jeunes et les intégrer dans la vie de cité (jeux mais aussi participation).**

4.8 Le patrimoine

Les patrimoines architectural, historique et de mémoire doit être préservés.

- **Mettre en avant le patrimoine.**

5 AU2 - Quel scénario pour la « Promenade » ?



5.1 Contexte

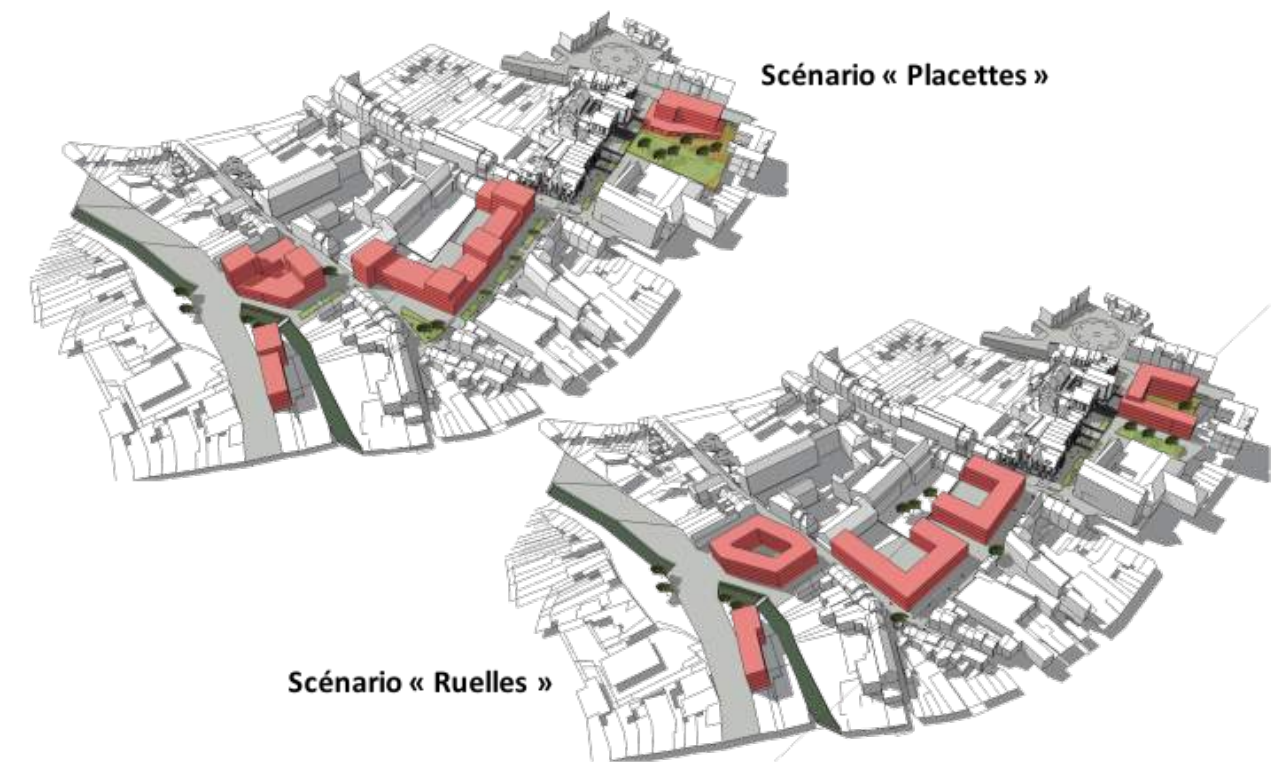
Le projet de requalification du centre-ville de Wavre comprend, entre autres choses, la réalisation d'une « **Promenade commerciale** » depuis la gare de Wavre jusqu'à la place Bosch.

Cette « Promenade » intègre notamment :

- La création d'un nouveau bâti places de Carabiniers et Fontaines avec des parkings souterrains, des commerces au rez-de-chaussée et des logements aux étages ;
- La requalification du parc Houbotte et de la galerie de Carmes en lien avec la gare ;
- La requalification des espaces publics le long de cette « Promenade ».

La réalisation de cette « Promenade » commerciale peut cependant prendre plusieurs formes.

Lors du second atelier, les participants se prononcent sur deux scénarios volontairement contrastés afin de susciter le débat : un scénario « Placettes » et un scénario « Ruelles ».



5.2 Quel scénario pour la balade commerciale ?

Les participants se sont majoritairement exprimés en faveur d'une balade commerciale de type « Placettes » :

- ✓ Complémentaire à la configuration « Ruelles » existante sur le centre-ville ancien ;
- ✓ Différentiée des pôles commerciaux voisins (LLN, Woluwe Shopping Center) ;
- ✓ Qui requalifie la galerie des Carmes.

Ils insistent également sur la nécessité d'affirmer/renforcer le caractère de placette des carrefours suivants :

- ✓ Rue du Progrès & (Courte) rue des Fontaines ;
- ✓ Rue des Carabiniers & rue Barbier, comme point de départ, via la rue du Commerce, vers le centre-ville ancien ;
- ✓ Placette de la galerie des Carmes ;
- ✓ La place des Fontaines, en connexion avec la Dyle.

Pour la lecture de la synthèse de cet atelier :

- ✓ Avis majoritaire
- Ce Qui Fait Débat
- Question ouverte

5.3 Quelle intégration pour le nouveau bâti ?

5.3.1 Bâti « Carabiniers »

Le nouveau bâti « Carabiniers » doit s'intégrer au bâti existant. De ce point de vue, une hauteur de bâti de R+3/4 max. (rez-de chaussée + 3 ou 4 étages) semble acceptable dans la prolongation de la galerie des Carmes et de l'Hôtel de Ville, d'une part, et en transition avec le bâti existant face au parking des Carabiniers, d'autre part. Dans le but de favoriser l'ensoleillement, il est par ailleurs suggéré d'adapter la hauteur du bâti à la largeur des cheminements piétons (et vice-versa) et/ou de créer des accents, voire des décrochages dans les façades.

5.3.2 Bâti « Fontaines »

Idéalement, le nouveau bâti « Fontaines » devrait s'intégrer dans une vision plus large d'entrée de ville, le long du boulevard de l'Europe, que ce soit en matière d'urbanisme, d'accessibilité ou de valorisation du patrimoine existant. L'objectif est de renforcer l'image de marque de la Ville à l'entrée de la promenade !

- ✓ En matière d'urbanisme et sous l'impulsion de certains participants, la Ville a accepté de réviser le périmètre du PRU afin d'y intégrer les bâtis existants situés de part et d'autre de la place des Fontaines. Ce qui ne change rien aux marchés existants mais autorise d'autres perspectives ;
- En matière d'accessibilité, les participants pointent des questions ouvertes, telles que les Entrées/Sorties du parking, la nécessité d'un Kiss & Ride pour la desserte de l'institut de la Providence, ... ;
- ✓ Enfin, les participants insistent sur la nécessité de préserver le patrimoine existant, le lavoir, et de réserver depuis la place des Fontaines une plus grande ouverture vers la Dyle.

5.3.3 La requalification du parc Houbotte

- ✓ Le projet de réhabilitation du parking situé derrière l'Hôtel de Ville ainsi que du parc Houbotte est largement soutenu. Ce projet doit cependant s'entendre sous la forme d'un parc ouvert à tous, en lien avec la gare, la galerie des Carmes, l'académie des Beaux-Arts, la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville et la ruelle existante vers la rue du Chemin de Fer ;
- Parallèlement l'intégration d'un nouveau bâti, rue des Volontaires, fait débat en particulier en ce qui concerne la forme du bâti, son ouverture vers la gare et l'invitation à la promenade commerciale qu'il est censé induire.

« La réhabilitation du parc Houbotte à des fins culturelles et vivantes »

5.3.4 L'architecture du nouveau bâti

- L'intégration architecturale de ces nouveaux bâtis (cachet, style, type de matériaux) reste une question ouverte. Peut-être faudrait-il songer à une charte urbanistique ?
- D'un certain point de vue, les toitures vertes sont appréciées à condition qu'elles soient ouvertes à la communauté. D'un autre côté, les toitures plates ne s'intègrent pas vraiment dans le bâti existant.

5.4 Quelle identité pour l'espace public ?

5.4.1 La place de l'eau

La place de l'eau revêt une importance cruciale. Dans cette optique, les participants suggèrent de :

- ✓ Ouvrir la Dyle et l'intégrer avec la place des Fontaines, en aménager les abords et réaliser un cheminement doux (piétons, cyclistes, PMR, ...) le long de celle-ci ;
- ✓ Faire de l'eau le thème central des aménagements de l'espace public sur le périmètre de l'Atelier urbain : une trame bleue (filets d'eau, fontaines, ...) qui partirait de la gare jusqu'à la Dyle et dont le rappel serait assuré par des aménagements similaires sur la rue Pont du Christ et dans le centre-ville ancien.

« Les trois nénuphars ne sont-ils pas l'emblème de la Ville de Wavre ? »

5.4.2 L'espace public en général

- ✓ En ce qui concerne l'aménagement de l'espace public, les participants suggèrent de combiner espace minéral et espace de verdure, à condition que ce dernier soit entretenu. Les espaces minéralisés devraient, en outre, être praticables pour tous.

5.4.3 En termes de programmation, il s'agirait de :

- ✓ Réserver une place à l'art ainsi qu'au patrimoine existant (lavoir, cloche, monument aux morts) ;
- ✓ Prévoir des espaces de détente pour les enfants et les ados ainsi que des terrasses ;

« Pourquoi pas des jardins partagés ? »

- ✓ Si l'ouverture des commerces vers l'extérieur est majoritairement appréciée, des questions subsistent en termes de programmation :
 - Quel risque de concurrence avec les commerces du centre-ville ancien ?
 - Quel type de commerces pour se différencier des pôles commerciaux voisins (L'esplanade par ex.) ?

5.5 Quelle accessibilité pour le centre-ville ?

- ✓ Si les participants sont majoritairement en faveur de la suppression des parkings de surface en centre-ville, des questions subsistent néanmoins en ce qui concerne :
 - Le dimensionnement des parkings souterrains dans le but de faire face à la demande existante et future ;
 - La configuration et l'accessibilité des parkings :
 - Pourquoi ne pas enterrer le parking de l'Hôtel de Ville ?
 - Les parkings sont-ils reliés ?
 - Quelles Entrées/Sorties de parking pour les voitures, les piétons ?
 - Les besoins de certains usagers : Kiss & Ride et transports scolaires pour l'institut de la Providence, accès livraisons pour les commerçants, accès riverains, clients, ... (Partage horaire des voiries ? Politique de prix différenciée des parkings ? ...).
- ✓ Enfin, une attention particulière doit être accordée - pour des raisons de sécurisation des cheminement doux - à l'aménagement du carrefour entre la « Promenade » et la rue de Nivelles.

6 AU3 - Quelle vision pour l'espace public ?



Lors de l'Atelier urbain du 16 juin 2016, les participants sont amenés, via un exercice de photolangage, à exprimer leur avis sur l'aménagement de l'espace public dans le cadre du périmètre des ateliers urbains (la Promenade + le centre-ville ancien). Quatre sous-groupes sont constitués pour faciliter les échanges.

Pour la lecture de la synthèse de cet atelier :

- ✓ Avis majoritaire
- Ce Qui Fait Débat
- Question ouverte

6.1 Identité de Wavre

Pour la majorité des participants, l'aménagement des espaces publics doit refléter l'identité de la ville. Deux thématiques inspirent les participants :

6.1.1 La place de l'art

- ✓ L'art doit constituer le lien entre les différents quartiers de la Ville et entre les gens. Plutôt que de l'art élitiste, froid, contemporain ou sale (graffiti)... les participants demandent de « faire entrer l'art dans la ville » avec, par exemple, des œuvres interactives qui font participer les citoyens, des œuvres qui mettent en valeur le patrimoine existant :
 - De l'art qui fait le lien entre les quartiers ;
 - De l'art qui fait le lien entre les gens ;
 - De l'art qui met en valeur le patrimoine ;
 - De l'art qui met en valeur les rues (street art).

6.1.2 La place de l'eau

- ✓ « Wavre, ville d'eau ». « L'eau a une importance majeure dans l'histoire de la ville ». Le symbole héraldique de la ville comprend 3 nénuphars, la Dyle traverse la ville. Les participants demandent également d'établir des liens grâce à la thématique de l'eau :

⇒ Lien entre les quartiers et la Dyle :

- ✓ Utiliser le dénivelé « parc Houbotte → boulevard de l'Europe » en vue d'une promenade au fil de l'eau ;
- ✓ Faire un rappel de l'eau côté place Cardinal Mercier (rappel de cohérence entre les deux projets).

⇒ Lien avec la Dyle et la nature :

- ✓ Rouvrir la Dyle (quai aux Huîtres) ;
- ✓ Intégrer la Dyle complètement dans le projet avec, le long des rives, des promenades au naturel (beau sentier, attitude zen...) ;
- ✓ De l'eau comme un point d'attractivité, comme zone didactique de projets durables.

⇒ Lien entre les usagers de la Ville :

- ✓ Des fontaines et des coins d'eau structurés sur les places et placettes (mais qui ne prennent pas toute la place) comme endroits de pause ;
- ✓ La Dyle comme endroit de repos et de contemplation (bords aménagés) ;
- ✓ Des jeux d'eau pour enfants et également pour les adolescents : espace large, jets d'eau couplés à de la musique, jeux, joie de vivre.

6.1.3 La cohérence

Les participants s'expriment de nombreuses fois sur la nécessaire cohérence/harmonie entre :

- ✓ Le centre-ville ancien et la Promenade ;
- ✓ L'ancien et le nouveau.

6.2 Aménagement des espaces publics

6.2.1 Matériaux

- ✓ Les participants souhaitent des matériaux de qualité en cohérence avec le style architectural brabançon (les matériaux qui existent déjà en ville) ;
- ✓ Pour éviter la monotonie, des mélanges de matériaux sont proposées (notamment pour le sol) ;
- Le bois est considéré comme esthétiquement beau, mais certains déplorent sa difficulté d'entretien et son vieillissement rapide.

6.2.2 Forme et style

- ✓ Les courbes sont préférées aux droites, à la symétrie (monotonie) que ce soit pour les ruelles, les façades, les espaces partagés... ;
- Plutôt sobre et respectueux du style existant, pas trop contemporain (considéré comme trop coûteux, artificiel, froid, impersonnel).

6.2.3 Minéral vs végétal

- ✓ La grande majorité des participants recherche un équilibre entre le minéral et le végétal (sans oublier l'eau) que ce soit pour les places, mais aussi les sentiers, la Promenade. Cet aspect mixte permettrait de rompre l'uniformité, de profiter des espaces qu'il pleuve ou qu'il fasse beau et de créer des paysages au sein des matériaux ;
- ✓ **Risque du trop minéral** : rend la ville triste, froide, monotone ;
- ✓ **Risque du trop végétal** : pose la question de l'entretien qui doit rester facile, le côté brouillon et négligé de la végétation (qui pourrait plus trouver sa place sur les abords de la Dyle) ;
- Des demandes de bacs potagers publics, de jardins partagés ont régulièrement été émises.

6.2.4 Accessibilité

- ✓ Penser l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (espaces avec rampes, accès plats). Promenades accessibles à tous (aussi au milieu des bois avec des sentiers spécialement étudiés PMR) ;
- ✓ Rendre agréables et sécurisés les cheminements piétons provenant des parkings excentrés ;
- Faire en sorte que la rue Pont du Christ soit un espace partagé (voitures et piétons).

6.2.5 Eclairage

- ✓ Un éclairage d'abord économique ensuite lumineux pour certains bâtiments remarquables ;
- ✓ Un éclairage plus d'ambiance intime et sereine (« pas agressif ») pour les terrasses, les arbres, les ruelles, la galerie des Carmes.

6.2.6 Mobilier

- ✓ Multifonctionnel (repos, beau, séduisant, ludique...). Un mobilier qui donne une structure à un espace qui joindrait l'utile à l'agréable (exemple de bancs colorés avec bacs potagers, ...). A éviter : « le mobilier urbain farfelu ou bling bling », les endroits propices aux graffiti ;
- ✓ Un mobilier qui protège de la pluie du soleil sans diminuer l'apport de lumière (« auvents transparents ») ;
- ✓ Des jeux pour les enfants mais aussi pour les adolescents (skate park) – pas de bac à sable !
- ✓ Des poubelles enterrées.

6.3 Bâti

A éviter :

- ✓ Les bâtiments trop hauts ;
- ✓ La monotonie dans les façades ;
- ✓ La couverture des ruelles.

6.4 Lieux spécifiques

Les participants évoquent plus spécifiquement plusieurs lieux de Wavre : la place Cardinal Mercier, le parc Houbotte, la galerie des Carmes, la rue Pont du Christ et ses rues perpendiculaires.

6.4.1 Place Cardinal Mercier

- ✓ Pour les participants, la place doit rester un lieu de vie piétonnier complémentaire des terrasses où l'on peut s'asseoir et discuter. Le dénivelé devrait être travaillé de la même manière que pour le parc Houbotte ou faire l'objet d'un aménagement semblable pour rappeler la cohérence des aménagements.

6.4.2 Parc Houbotte

- ✓ Créer une agora, avec un mixte entre le minéral et le végétal qui exploite le dénivelé par des terrasses et qui permettrait d'en profiter même les jours de pluie.

6.4.3 Galerie des Carmes

- ✓ Pour les participants, elle doit être mise en valeur et intégrée dans la Promenade et sa couverture pourrait être utilisée pour des animations régulières (marchés, expositions, brocantes, concerts, ...)

6.4.4 Rue Pont du Christ

- ✓ Casser la ligne de la rue Pont du Christ par des aménagements transversaux à l'identique pour chaque axe traversant.

6.5 Programmation

- ✓ Des commerces : de qualité et indiquer leur signalisation dans des pavés (Petit Poucet) ;
- ✓ Des jeux pour enfants indispensables (multiples et pas trop grands). Propositions de jets d'eau dansants et lumineux, de jeux d'escalade en matériaux naturels avec des bancs pour les parents.



7.3 Synthèse de l'avis des participants

7.3.1 Éléments majoritairement appréciés

Le projet global est majoritairement bien accueilli. Les participants apprécient particulièrement :

- ✓ Le principe de l'agora, l'espace extérieur devant la salle des fêtes, ... ;
- ✓ Les aménagements proposés : la fontaine, les larges escaliers, les murets, l'accès PMR, ... ;
- ✓ Le principe de tourner les commerces vers la Promenade extérieure ;
- ✓ Le rassemblement et la rationalisation des services communaux au sein la galerie des Carmes ;
- ✓ Les avancées de cette nouvelle proposition en matière de valorisation de l'accès vers la gare, ...encore que ... (voir ci-dessous).

« Du parking des Carabiniers, qu'est-ce qui amènerait les piétons à emprunter la « Promenade » vers la gare ? Il faut prévoir une boucle ! »

7.3.2 Ce qui fait débat

	Questions ouvertes	Recommandations
Parc Houbotte	<ul style="list-style-type: none"> • Éléments peut-être moins appréciés : mobilier urbain, éclairage, revêtement de sol ; • Les friches fleuries divisent : certains y sont intéressés à condition que l'entretien soit bien suivi, d'autres préfèrent un espace tondu en permanence ; • Où et comment penser des jardins partagés ? • Comment attirer les gens dans l'espace ? <ul style="list-style-type: none"> ○ En créant des « choses à voir » (mais ne pas multiplier les centres d'intérêts, voir ci-contre !) ○ En augmentant les connexions en créant des accès vers la rue du Chemin de Fer, en créant une boucle pour augmenter le flux à partir des Carabiniers vers l'académie des Beaux-Arts et la gare 	<ul style="list-style-type: none"> • Moins de verticalité dans l'espace herbeux, plus de sinusoïdalités ; • Réserver des zones ombragées dans le parc ; • Renforcer la thématique de l'eau en : <ul style="list-style-type: none"> ○ Utilisant mieux le dénivelé (depuis la gare vers la rue de Nivelles) ; ○ Créant un mur d'eau sur le mur près de l'escalier. • Rajouter : jeux pour enfants, toilettes publiques, œuvres d'art ; • Préserver les éléments du patrimoine (cloche, monument au mort). Si possible sur la même place et si déplacé, remis en valeur ailleurs ! • Veiller à la cohérence architecturale, à la noblesse et à la qualité des matériaux. Faire en sorte que l'intégration des nouveaux bâtiment Carabiniers/Fontaines soit cohérente avec l'architecture existante.
Bâtiments rue des Volontaires	<ul style="list-style-type: none"> • A propos des toitures plates et vertes : <ul style="list-style-type: none"> ○ Certains apprécient et proposent des affectations pour les toits (jardins accessibles, possibilité de potagers communautaires...) ○ D'autres souhaitent garder une harmonie avec les toitures environnantes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la cohérence architecturale, à la noblesse et à la qualité des matériaux. Faire en sorte que l'intégration des nouveaux bâtiment Carabiniers/Fontaines soit cohérente avec l'architecture existante ; • Ces bâtiments ne seraient-ils pas plus appropriés pour des services communaux que du logement ?
Galerie des Carmes	<ul style="list-style-type: none"> • L'entrée des services communaux « bouche » la place des Carmes ? <ul style="list-style-type: none"> ○ Pourrait-on garder un espace pour organiser diverses activités, un marché couvert par ex. ? 	<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir un espace communautaire gratuit : salle communautaire, salles de réunion, petite salle des fêtes, repair cafe, ... • Au niveau des commerces : préférer des commerces de proximité (boulangier, boucher, café du coin, ...), sans doubler l'existant.
Intégration de la salle des fêtes		<ul style="list-style-type: none"> • Prévoir des gradins à l'endroit de l'espace vert pour des activités/représentations extérieures ; • Penser à un relifiting de la salle des fêtes en termes d'accès vers l'extérieur et d'intégration dans le nouveau projet (toit vert ?).

	Questions ouvertes	Recommandations
Accès à la Promenade	<ul style="list-style-type: none"> • >< Quelle ouverture garder vers la gare ? Place ouverte ou revoir l'aspect des nouveaux bâtiments pour mieux les intégrer dans l'existant ? • Moins apprécié : l'accès au parking souterrain qui se situe au milieu du piétonnier, pose des problèmes de sécurité (piétons contre véhicules), et présente des risques de dégradation (murs droits → risque de tags). 	<ul style="list-style-type: none"> • Penser à la circulation et au stationnement des vélos. • Quid de la jonction vers la rue du Chemin de Fer ?

8 AU5 – Deux « pré-totypes » à analyser

Après avoir :

- Réalisé le diagnostic du territoire ;
- Identifié les enjeux ;
- Emis des recommandations sur le scénario à privilégier pour la « Promenade » ;
- Proposé une vision pour l'aménagement de l'espace public sur l'ensemble du périmètre ;
- Et travaillé sur un premier focus sur le parc Houbotte et la galerie des Carmes ;

Les participants sont amenés à considérer et à se prononcer sur des « pré-totypes » d'aménagement :

- Un « pré-totype » qui couvre le centre-ville ancien. Cette esquisse - récente à la date de l'atelier - provient de l'adjudicataire du marché public relatif à la requalification du centre-ancien. C'est une vision à long terme. L'objectif pour les participants, c'est d'analyser cette ébauche à la lumière des recommandations déjà émises dans les ateliers précédents ;
- Un « pré-totype » qui couvre la Promenade. Cette esquisse d'aménagement fait des propositions qui tiennent compte, dans la mesure du possible, des recommandations émises par l'Atelier urbain.



8.1 Aménagement du centre-ancien



Les participants apprécient le piétonnier place Cardinal Mercier (ce qui renforce l'avis émis lors de l'atelier 3), ... mais de là à généraliser ?

- Une proposition 100% piétonne requiert une étude supplémentaire et un plan de circulation qui intègrent les besoins en matière d'accessibilité (le marché, les commerçants, les travailleurs, les riverains, les livraisons, les pompiers, les parents/écoliers, ...), de parkings et d'alternatives en faveur de la mobilité douce : navettes parkings de dissuasion (PMR), pose-vélos, points de chute transports en commun, ramassages scolaires, transport fluvial ?, ... ;
- Dans cette même optique, la praticabilité de certains aménagements d'espaces publics, principalement les filets d'eau est remise en cause surtout sur les axes principaux (Rue Pont du Christ, rue Haute, rue de Nivelles). De même, il est suggéré de maintenir une plus grande ouverture de la place Cardinal Mercier en vue de faciliter l'organisation de certaines activités : le marché, des terrasses ou le jeu de Jean & Alice, ... ;
- Des suggestions sont faites en faveur :
 - Du maintien de la boucle quai du Trompette/avenue des Déportés ;
 - De la mise en sens unique de certaines voiries (rue Haute, rue Pont du Christ) ;
 - D'initiatives communautaires : bacs à compost, arbres fruitiers, jardins partagés, ...
- Enfin certains regrettent que la rue du Chemin de Fer ne soit pas intégrée au projet qui concerne la requalification du centre-ancien ;

La réouverture de la Dyle et la proposition d'estacade sont largement appréciées, à condition :

- De sécuriser les berges ;
- D'agrandir la place face à l'Institut d'Enseignement secondaire provincial - IPES (kiosque).

8.2 Le projet de « Promenade »

Le travail des participants se fonde sur le « pré-totype » de « Promenade » présenté ci-dessous ainsi que sur des images 3D, permettant une visualisation des différentes placettes.



Croisement rues de Nivelles/des Carabiniers



Vue depuis la rue Barbier → bâti Carabiniers



Nouvelle placette « Progrès » vue depuis la rue du Progrès



Nouvelle placette « Progrès » vue depuis la Courte rue des Fontaines

Thèmes	A garder	A re-travailler/améliorer	Questions ouvertes
Intégration du bâti « Promenade »	<p>Les participants apprécient les efforts mis en œuvre pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Limiter la hauteur des nouveaux bâtis : R+4, avec décrochages pour favoriser l'ensoleillement ; • Favoriser des cheminements larges (Carabiniers) & les placettes (Progrès & Barbier). 	<p>Les participants souhaitent par contre que les commanditaires Intègrent l'aménagement de la place des Fontaines dans une vision plus large d'entrée de ville en matière d'urbanisme, de mobilité et d'accessibilité et enfin de valorisation de la Dyle et du patrimoine. Note : Il siérait par ailleurs que cette vision soit co-construite avec les riverains concernés afin d'éviter des schémas qui proposent de nouvelles venelles à l'endroit d'habitations existantes.</p>	<p>L'architecture des nouveaux bâtiments, en ce compris le type de toiture. En l'absence de proposition à ce stade, quel type d'architecture emporterait-il l'adhésion d'un plus grand nombre : une architecture locale brabançonne ou moderne ?</p> <p>A propos du bâti Carabiniers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelle largeur rue des Carabiniers ? Risque-t-on un sentiment d'écrasement ?

Thèmes	A garder	A re-travailler/améliorer	Questions ouvertes
		Enfin, une question fait encore débat : Le bâti proposé rue des Volontaires. Outre l'architecture du bâti (voir question ouverte), est-il suffisamment ouvert vers la gare, crée-t-il un appel à la promenade commerciale, faut-il un bâti pour conférer au projet un rôle de place, ... ?	<ul style="list-style-type: none"> La cour de l'institut Providence ne risque-t-elle pas d'être confinée, enclavée ?
Parc Houbotte et galerie des Carmes	Les participants apprécient les propositions relatives à l'aménagement du parc Houbotte : son rôle d'agora, l'intégration de l'académie des Beaux-Arts, ... En ce qui concerne la galerie des Carmes : la passerelle et la mise à disposition de deux niveaux de fonctions tournés vers l'extérieur.	L'intégration du parc Houbotte avec la rue du Chemin de Fer ; L'accès parking galerie des Carmes tel que proposé.	Penser à l'entretien du végétal.
Mobilité et parkings	Les participants apprécient la suppression des parkings autour de l'Hôtel de Ville et la mise en place d'un plateau pour sécuriser la traversée au carrefour « Promenade »/rue de Nivelles.		En l'absence des conclusions du PCM, un certain nombre de questions subsistent concernant la thématique de la mobilité et des parkings, notamment en ce qui concerne les Entrées/Sorties des nouveaux parkings souterrains, la possibilité de les relier entre eux, mais également en ce qui concerne l'accessibilité du centre-ville: Kiss & Ride pour l'institut de la Providence, accessibilité aux transports scolaires, parkings de dissuasion avec navettes vers le centre-ville, ouverture du piétonnier à certaines heures, et pour la mobilité douce : box vélos, arrêts de bus, ... ?
La Dyle et ses abords	Les participants apprécient l'ouverture de la Dyle, l'exploitation de ses abords, la proposition de cheminement (idéalement connecté avec les aménagements proposés sur le centre-ville ancien).	Etudier un emplacement pour l'espace détente en bord de Dyle	A condition que la Dyle soit propre et/ou entretenue.
Aménagements de l'espace-public	Les participants plébiscitent la valorisation de la placette « Progrès ».	A propos du mobilier urbain, il sied de prendre en compte tous les âges : petits enfants (plaine de jeu), ados (skate board), adultes (bancs publics).	Matériau (revêtement) à définir pour être praticable par tous.
Fonctions, programmation			Quel type de logements ? Quelle accessibilité pour les jeunes et les revenus moyens ? Même question pour les commerces ?